



LE HERISSON MALIN

N°7 : automne 2024

PLEIN FEU SUR LES ANIMATIONS

Nous tenions à remercier toutes nos associations qui œuvrent pour animer notre village tout au long de l'année, les bénévoles nous ont offerts de bons moments, retour en images.



Fête de la musique, le 28 juin, encore une belle soirée, une belle organisation, proposée par l'association Lacustria.



Les marchés nocturnes des producteurs : suite à l'abandon des marchés nocturnes précédents, nous avons voulu promouvoir le local. Merci aux associations Lacustria et les 4 saisons de nous organiser tous les mercredis d'été les marchés animés, conviviaux où l'on peut déguster de bons produits.



Biblis en folie : une matinée de lecture, apéro littéraire, histoire pour les enfants a été organisée par l'équipe de la médiathèque municipale. Une rencontre culturelle pour présenter les nouveaux aménagements des locaux.



MERCIIII A VOUS TOUS!!



Ateliers mamies à la maternelle, danse, shiatsu, cuisine...on partage!!
Accueils des classes à la médiathèque, on écoute les histoires, on joue au jeu de l'oie de la BIB et on apprend à trouver les livres!!
Avec les activités de l'ASCD



CÔTE ASSOCIATIONS : L'Association des parents d'élèves

L'APE du Hérisson : soutenir les projets éducatifs et scolaires de nos enfants

L'Association de Parents d'Élèves du Hérisson est dédiée à soutenir financièrement et moralement les activités et projets pédagogiques de l'école. Avec une toute nouvelle équipe engagée, composée de Garay Jordan (président), Humblot Simon (vice-président), Pêché Marie (secrétaire) et Gérard Christophe (trésorier), notre association se mobilise tout au long de l'année pour organiser des événements destinés à financer les voyages et sorties scolaires, offrant ainsi des opportunités enrichissantes aux enfants de nos communes.



Nos actions sont variées : de la soirée Halloween au marché de Noël, en passant par la kermesse annuelle, nous proposons des moments festifs qui rassemblent petits et grands. Ces événements peuvent évoluer chaque année en fonction des besoins et des idées de notre équipe et des parents d'élèves. En parallèle, nous mettons en place d'autres initiatives, comme la collecte des cartouches usagées, des ventes de chocolats de Pâques, de tombolas et bien plus encore.

L'engagement des parents, qu'ils soient membres ou bénévoles ponctuels, ainsi que notre collaboration avec les autres associations du village, les municipalités et le Sivos, sont essentiels pour assurer la réussite de toutes ces actions. Ensemble, nous œuvrons pour offrir à nos enfants un cadre éducatif enrichi et motivant, favorisant leur épanouissement et leurs apprentissages.



Rejoignez-nous pour faire grandir l'APE du Hérisson et faire en sorte que chaque année soit une réussite pour nos enfants !

AGENDA



Les enfants de l'école découvrent l'alimentation

Cette année en lien avec le projet de l'école sur le thème de l'**alimentation**, tous coiffés de leur calot, tel de véritables petits mitrons, les élèves de GS CP ont façonné leur propre pain dans le fournil de la boulangerie Bourgeois à Doucier.

Les 4 classes bénéficieront de cette activité cette année. Un grand merci à Stéphane Bourgeois et toute son équipe pour l'accueil, la patience et la transmission du savoir qui ont pu être

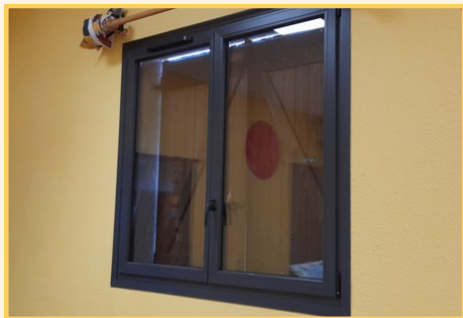
suscitées des vocations. Les enfants ont partagé ce temps avec des artisans passionnés prêts à partager leur passion et à faire découvrir leur métier aux plus jeunes.

Ce partenariat permet d'utiliser le vocabulaire transmis et appris pendant les échanges.



Salle de l'avenir

Toujours dans le cadre de l'amélioration de la salle de l'avenir, nous avons procédé en début d'année à la mise aux normes de l'électricité, changement de l'éclairage par l'entreprise Bride. Et réfection des fenêtres et portes par l'entreprise fenêtres Fermetures.



Pour la suite, les travaux prévus consisteront à refaire la toiture en bacs acier et réaménager la cuisine (mise aux normes, séparation zone de lavage et cuisine) afin d'avoir une salle plus fonctionnelle qui pourra être à nouveau louée (coût du toit 32 807.3 € TTC).

Une réfection du sol est envisagée si le budget le permet.

Il resterait la mise en sécurité des extérieurs et parking, qui sont étudiés dans le cadre de l'aménagement du village.



Pont du Moulin, sécurité

Changement de 8 traverses en chêne pour **1 526,40 € TTC**. Travaux réalisés Caillet Jason, entreprise de charpente installée à Collondon.

Le passage du pont devenait dangereux.



Travaux de correction de ruissellement au pont neuf

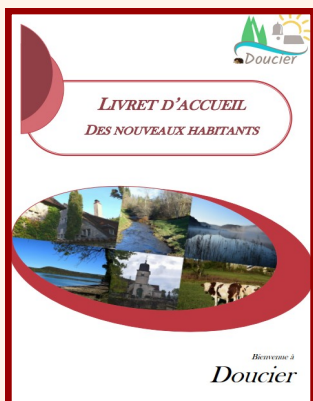


Après une année très pluvieuse, nous avons constaté un ruissellement qui érodait l'accotement de la route de la parqueterie à proximité du carrefour avec la route départementale. Après avoir eu l'avis de l'Office Français de la Biodiversité, l'entreprise TP FOREST de Menétrux en Joux a recalibré l'écoulement et posé une buse en prolongement de l'aqueduc existant. Le talus a été aussi repris pour avoir une bonne finition du chantier.

Montant des travaux : 3 462 € TTC



LES BREVES



Le livret d'accueil (2ème édition) est à disposition en mairie et sur le site internet, vous y retrouverez toutes les informations sur notre commune, les services, commerces, associations...

Une vraie pépite pour connaître notre village.



Préparez-vous à accueillir l'agent recenseur du 16/01 au 15/02/2025 pour le nouveau recensement.

C'est sûr ! Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Pour en savoir plus : le-recensement-et-moi.fr



Les nouveaux aménagements de la plage pour plus de sécurité et d'intégration paysagère durable

Depuis la décision du département à l'automne 2022 de maintenir la cote hivernale du lac de Chalain (488) toute l'année, la commune a dû revoir sa copie concernant le fonctionnement du site de la plage.

2 options pour la commune :

- ◆ poursuivre la gestion de la plage en l'état, à savoir sans plage de sable, avec des talus d'accès à l'eau très pentus, problématiques pour la sécurité, un site moins attractif pour la baignade même s'il reste toujours très prisé (constat en 2023 et accentué en 2024).
- ◆ profiter de ce changement pour s'adapter, évoluer et retravailler l'intégration du site dans son environnement naturel.



Le conseil municipal a tranché pour adapter le site à ces nouvelles contraintes et le faire évoluer vers plus d'intégration et de respect de son environnement.

Un gros travail en amont a été réalisé avec les services de l'Etat (DDT, Architecte des bâtiments de France, DREAL....), la communauté de communes Terre d'Emeraude, le Département, les financeurs potentiels.

Rappelons que nous sommes dans **un site classé** (lac de Chalain), en zone montagne (avec constructibilité limitée), et soumis à la loi sur l'eau. A quoi s'ajoute une étude 4 saisons du Département sur les espèces protégées sur l'ensemble du lac et ses abords.

Avec un lac qui souffre des activités humaines, comme beaucoup de lacs glaciaires, il a fallu tout considérer.



Ce travail nous a permis de déposer le permis d'aménager à l'automne 2023 sans trop perdre de temps. Mais dépendant du gestionnaire EDF et du Département pour le lac, nous avons dû décaler les travaux à l'automne 2024 (faute de baisse du lac). Néanmoins ceci nous a permis de monter nos dossiers subvention et nous assurer d'un maximum de financement.



Nouvelle pente douce et chemin

OBJECTIFS ET TRAVAUX PREVUS

- * sécuriser les accès à l'eau par un talutage des berges afin de réduire la pente, tout en gardant la courbe naturelle des berges (prescription ABF)
- * mettre à disposition plus de zones enherbées pour la détente, sécurisées sur la longueur des berges (au lieu de la plage de sable).
- * reconstruction d'un poste de secours plus fonctionnel et positionné pour plus de visibilité, destruction de l'ancien pour plus d'ouverture sur le lac;

- * créer des accès aux personnes à mobilité réduite (parking, accès adapté à la plage par une rampe dédiée);
- * définir les différentes zones de fonctionnement du site par des marqueurs clairs, intégrés et la signalétique adaptée (barrière en bois, haie champêtre, panneaux) : zone de détente, surveillance, pédalo, restauration, pique-nique...;
- * plus d'intégration paysagère du site (coupe des arbres malades et plantation pour créer des îlots de fraîcheur);
- * plus aucun véhicule motorisé sur les chemins du snack (sauf livraison et services communaux), priorité aux mobilités douces, emplacements parking réservés et



Nouvelle terrasse snack



Agrandissement de la terrasse

vélo-moto, création d'une terrasse en herbe pour le snack, rénovation des toilettes, création de réserves d'eau pluviale, rénovation du bardage, création d'une barrière de péage automatique.

Le conseil a souhaité maintenir ce site ouvert au public au fil des 4 saisons; tout en l'adaptant et l'améliorant. L'objectif est qu'il s'intègre encore plus à son environnement. Des aménagements sobres certes mais plus adaptés et respectueux.

Des interrogations, des modifications en cours

COUTS PREVISIONNELS	361 714.11 €
Département (acquis)	74 023 €
Com com TEC (acquis)	55 517.62 €
Massif Etat (acquis)	75 000 €
DETR Etat (en attente)	83 300 €
FEDER EUROPE (en attente)	55 517.62 €
Autofinancement commune	79 596.55 €

Les travaux ont bien débuté en septembre, depuis quelques jours nous avons dû réagir au vu d'erreurs entre la commande, les plans et la réalisation sur le terrain, (respect des pentes d'accès et problématique de la rampe PMR entre autre). Ce projet est important, nous ne négligeons rien dans sa conception et le suivi.

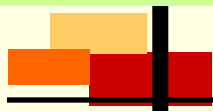
Objectif réouverture saison 2025

Un travail de signalétique sera réalisé après le gros des travaux. En parallèle, nous avons sollicité le Département pour intégrer la signalétique spécifique sur le lac, son histoire... ceci apportera un complément culturel et environnemental au site.



Installation d'un récupérateur d'eau de pluie

Rappel fermeture du site : Par arrêté l'accès à l'entièreté du site de la plage est formellement interdit durant toute la période des travaux (même pour les habitants de Doucier). Il est impératif que chacun respecte cette décision jusqu'à la fin des travaux. Nous comprenons votre envie de voir les travaux, mais c'est aussi une question de sécurité.



Un super pare-ballon

Pour réduire les nuisances

Depuis septembre, vous avez pu constater la pose d'un nouveau pare-ballon autour du city parc. En effet suite à une plainte de riverain auprès du défenseur des droits, malgré les aménagements déjà réalisés par la commune : filet de protection intégré au city parc, application d'un règlement intérieur, aucun éclairage nocturne sur le parc épïc, horaires d'utilisation cadrés, cela n'a pas suffi.

Nous avons donc dû ajouter un pare-ballon extérieur afin de limiter l'envoi des ballons sur les terrains et maison riverains.

Coût de cet investissement (non prévu au budget 2024 et sans subvention) : 12 856.8 €



Malgré ce désagrément nous pouvons être plus que satisfaits de l'utilisation intergénérationnelle de ce lieu. Un lieu de rencontre, de sports, d'activités pour les enfants, nos jeunes et les plus grands autour de la pétanque, des sports co... Un vrai lieu de convivialité qui en fait notre cœur de village. Néanmoins nous tenons à rappeler qu'il en va de la responsabilité de chacun pour que tout se passe bien, pour respecter les équipements, le règlement, utiliser les chaussures adaptées sur le City et que chacun puisse en profiter sereinement.



Aménagement du village

Ce projet est le plus complexe à porter par la commune, par l'ampleur des enjeux sécuritaires, des travaux à prioriser, des coûts estimatifs et des partenaires concernés. On dit souvent « Paris ne s'est pas fait en un jour », et cela se confirme aussi pour Doucier.

Une trentaine de personnes ont participé, échangé sur le projet et les plans.

Rappel de la démarche :

2021-2022 : pré-étude du CAUE

2022-2023 : choix du Maître d'œuvre (SIDEDEC) pour nous accompagner sur les aménagements, les dossiers...

9 mars 2024 : présentation des 1^{ers} jets en réunion publique du 9 mars

Septembre : présentation publique du pré-projet par le SIDEDEC



Nous avons pu recueillir, le cas échéant les inquiétudes, les attentes...phase importante pour le conseil afin de poursuivre le projet.

Sans doute pour certains, nous n'allons pas assez vite, mais il faut savoir que nous avons une traversée sur une route départementale et tout ne dépend pas de la commune.

Nous étudions également la possibilité de mutualiser les travaux avec ceux du SIE (séparation eau de rejet et eau pluviale). Travailler en bonne intelligence permet aussi de limiter les coûts et la succession de travaux divers, certes cela nécessite plus de temps. Mais compte tenu des investissements, on ne peut qu'être vigilants, et attentifs à l'utilisation des fonds publics, aux priorités à donner et à un projet durable pour la commune

Le 22/10 : rencontre avec les services financeurs et techniques, pour peaufiner les plans d'aménagements et préparer le dossier financement. L'objectif étant d'établir un calendrier en priorisant certains aménagements pour 2025, associé au syndicat des eaux.

Le futur lotissement

Annoncé depuis de nombreux mois, il arrive enfin !

Après bien des aléas : ligne électrique traversant le terrain et menaçant l'implantation de maisons, obligation de faire des fouilles avec un délai d'intervention annoncé fin 2025 ; nous avons pu avancer sur le projet en négociant les délais d'intervention. Les fouilles ont été réalisées courant octobre sans prescription.

Le lotissement, situé route de Chalain, sera composé de 5 parcelles dont la superficie varie de 769 m² à 963 m² (cf plan) **au prix de 60 € TTC le m².**

Les travaux devraient démarrer d'ici la fin de l'année avec enfouissement de la ligne électrique et terrassement.

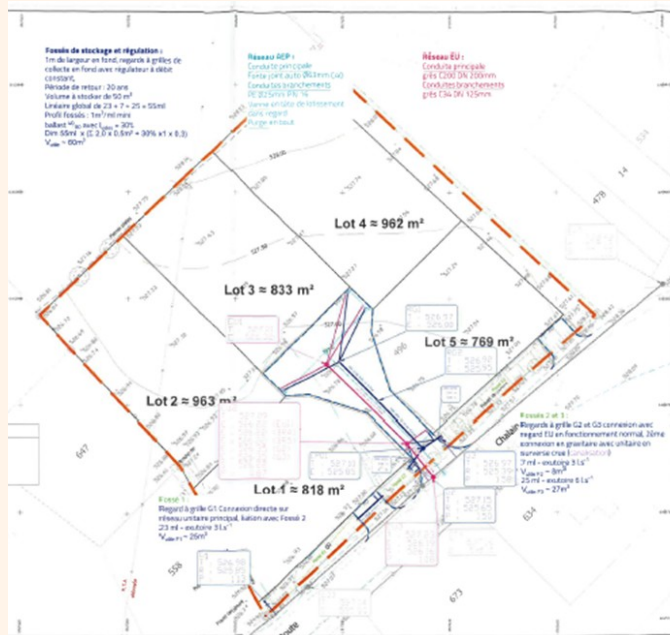
Le maître d'œuvre du projet est le cabinet ABCD. L'entreprise retenue pour le terrassement est l'entreprise TP FOREST de Ménétrux en Joux.

Le Conseil Municipal a adapté le tarif au m² en tenant compte des coûts engendrés :

Acquisition terrain environ : 61 770 €,
Frais de maîtrise environ : 16 570 euros,
Bornage : 5 070 €,
Etude de sol : 1 790 €,
Travaux de terrassement : 76 644 euros,
Réseaux secs : 46 908 euros
Déplacement de ligne : 13 031.38 €

La commune prendra à sa charge les frais d'éclairage public comme pour le précédent lotissement.

L'objectif de ce lotissement est de permettre à de futurs acquéreurs de s'établir sur la commune en **résidence principale**. Doucier, village touristique accuse un taux de résidence secondaire et gîte qui dépasse 50 % et met en péril le développement local : diminution du nombre d'habitants et par la même occasion de la dotation de la commune, diminution du nombre d'enfants à l'école... **Ce lotissement permettra on l'espère de redynamiser un peu notre village ! Vous pouvez dès à présent, faire votre demande en mairie.**



LA BIODIVERSITÉ

Les pelouses sèches de « Sur La Roche »

Après une prise de contact avec le CEN (conservatoire des espaces naturels) de Franche Comté, la municipalité a décidé d'étudier avec eux la conservation des pelouses bordant les falaises dominant Doucier. Ces espaces étaient ouverts et pâturés jusqu'au milieu du siècle dernier. L'abandon du pâturage a conduit à un enfrichement, puis à un boisement de la majeure partie du site. Pour maintenir la partie enherbée restante, le moyen le plus économique d'y parvenir est d'y remettre des animaux.

Après avoir étudié la faisabilité du projet, et son financement, les travaux ont pu être réalisés durant l'hiver 2023/2024. Le CEN a pris en charge la totalité des dépenses. Un débroussaillage des lisières de quelques buissons et de l'emprise de la clôture étaient nécessaires. Le chantier a été confié à l'entreprise JTA de Foncine. Dès le mois de mai 2024, 3 poneys à la retraite du centre équestre de Chalain sont venus brouter.

Le pâturage offre plusieurs avantages :

- * contenir la pousse des arbustes.

- * en consommant les espèces les plus hautes, il favorise la diversité en permettant le développement d'espèces plus rases et endémiques.

Au bout d'une saison, on voit clairement la différence entre la partie interne et la partie externe de la clôture, les poneys ont bien travaillé !





A l'avenir un suivi par le CEN est prévu dans la convention qui le lie à la commune. Il déterminera si de petits travaux d'entretien mécanisés sont nécessaires et évaluera l'évolution de la faune et de la flore.

Pour conclure, cette intervention a créé une nouvelle balade de proximité. Pour y accéder, il vous suffit de monter le chemin du réservoir. Un peu avant celui-ci, prendre le chemin à droite et continuer en suivant la barrière jusqu'au bout. Vous y découvrirez un superbe panorama sur la

vallée du Hérisson. Le retour se fait en rentrant dans la parc par le passage créé, en suivant la barrière jusqu'au belvédère sur la Roche.



Dompte-venin officinal et son coléoptère chrysochus asclepia-



petite centaurée

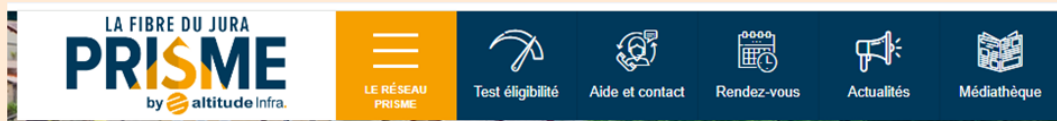
sédum

le sonneur à ventre jaune

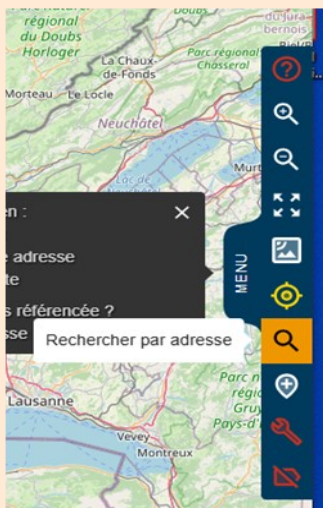
TEST D'ELIGIBILITE A LA FIBRE

Pour les habitants de Doucier et Chambly, qui dépendent de la phase 2 du déploiement géré par PRISME, si vous n'êtes pas encore raccordé à la fibre et que vous souhaitez savoir si vous êtes raccordable, vous pouvez vous connecter à :

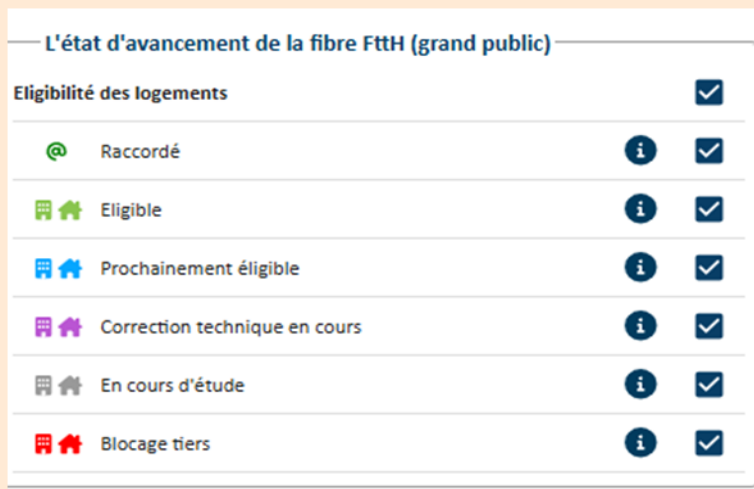
WWW.prisme-fibre.fr, **vous rendre sur l'onglet test d'éligibilité.**



Puis recherchez votre adresse



Et vérifiez votre éligibilité.



Si vous êtes éligible, vous pouvez contacter votre opérateur de téléphonie pour votre raccordement ou tout autre opérateur de votre choix.

Attention, le raccordement fibre sera identique à votre raccordement téléphonique, en aérien si la ligne téléphonique arrive en aérien et en enterré si celle-ci arrive en enterré.

Si vous n'avez pas internet et que vous souhaitez savoir si vous êtes éligible, n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie aux heures d'ouverture

Pour les habitants de collondon..., la fibre devrait être opérationnelle d'ici le printemps 2025. Pour connaître l'avancée, vous pouvez vous connecter sur le site www.assurancenumerique.fr et nous ne manquerons pas de vous communiquer les dates effectives dès que possible.

AGENDA

**Repas de la commune
Dimanche 26 janvier 2025**

Directeur de rédaction : Roux Nathalie
Comité de rédaction et crédit photo : Groupe communication (Morgane Ferreux, Florence Neret, Gérard Grand, Serge Recolet, Michel Gaillard)
Imprimé par nos soins